

HISTOIRE
DE
RÈGNE DE CHARLES-QUINT
EN BELGIQUE.

Droits de reproduction et de traduction réservés à l'auteur.

Imp. de V^e PARENT et FILS, à Bruxelles.

HISTOIRE
DU
RÈGNE DE CHARLES-QUINT

EN BELGIQUE,

PAR

ALEXANDRE HENNE,

SECRÉTAIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DES BEAUX-ARTS DE BRUXELLES.

—
TOME VI.
—

BRUXELLES ET LEIPZIG,

ÉMILE FLATAU,

ANCIENNE MAISON MAYER ET FLATAU.

PARIS,
CH. BARRANI.

MADRID,
BAILLY-BAILLIÈRE.

LEIPZIG,
F. A. BROCKHAUS.

—
1859.

HISTOIRE
DU
RÈGNE DE CHARLES-QUINT
EN BELGIQUE.

CHAPITRE XXI.

CONVENTION DE COPENHAGUE. — TROUBLES DE BRUXELLES. —
CAMPAGNE DE CHARLES-QUINT CONTRE SOLIMAN.

(1531-1532.)

Le départ de Charles-Quint, annoncé aux états, à la séance du 7 octobre 1531, fut retardé par de graves événements, qui retinrent pendant plusieurs mois ce prince dans les Pays-Bas. Après de vaines tentatives de restauration, Christiern II était venu réclamer son assistance, en faisant valoir l'appui des catholiques de la Suède, où l'avènement de Gustave Wasa avait assuré le triomphe du luthéranisme. En effet, par un acte daté d'Anvers, le 27 septembre 1530, les évêques et les prélats suédois s'engagèrent à employer les efforts de leurs partisans, en faveur du roi détrôné, et à conjurer l'empereur, « dans l'intérêt du christianisme, de délivrer leur pays d'un

tyran ennemi de Dieu et des hommes ¹. » Spectacle singulier de voir les catholiques opposer au libérateur de la Suède un prince qui avait ouvertement appuyé les doctrines de la réforme!

Nos contrées, devenues le refuge des mécontents et des proscrits de la Scandinavie, allaient se trouver compromises par leurs intrigues; les relations avec les états du Nord, déjà fort altérées, s'en ressentirent sur-le-champ. Le congrès, où devaient se terminer les différends avec Lubeck, fut dissous dès la première séance; il ne se présenta pas d'ambassadeurs lubeckois à Cologne, et l'assemblée, fixée d'abord au 1^{er} avril 1528, fut tenue, sans plus de succès, à Brême. Les efforts des Lubeckois tendaient ouvertement à rétablir le monopole de leur commerce, à l'exclusion des Hollandais, et à éluder une réconciliation, favorable à des rivaux. Néanmoins, sur d'énergiques représentations des états de Hollande à l'agent de la ligue hanséatique résidant à La Haye, Herman Zuderhuysen, on convint d'avoir une nouvelle réunion à Hambourg. Mais alors les villes de Delft et de Leyde refusèrent d'y prendre part, et de nouveaux incidents fermèrent cette voie de conciliation ².

La mort de Marguerite, qui s'était constamment opposée aux projets de l'indigne époux de sa nièce, et l'arrivée de Charles-Quint dans les Pays-Bas, avaient réveillé les espérances de Christiern. Il était accouru aussitôt à Bruxelles, où il comparut, dit-on (13 juillet 1551), sur une citation d'huissier, devant le souverain conseil de Brabant, pour rendre témoignage dans un procès entre particuliers. L'empereur se refusa toutefois à une intervention directe; à la demande des villes

¹ GEYER, II, 66. — ² *Reg. Aert Van der Goes.*